

TITRE DU PROJET

Traversées de batraciens en Combe de Savoie (Détrier) et Maurienne (Aiguebelle)

PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet porte sur deux des principaux sites de mortalité de batraciens sur routes départementales en Savoie. Ainsi sur la RD73 à Aiguebelle, on recensait en moyenne chaque année l'écrasement de 3 500 individus, tandis que sur la RD925 à Détrier, un axe à forte circulation avec 5 000 véhicules/jour, on en dénombrait 2 000.

L'aménagement de traversées inférieures et de dispositifs de guidage latéraux conduit durant les printemps 2012 et 2013 est aujourd'hui opérationnel, pour un investissement total de 120000€ TTC.

Ces travaux permettent aujourd'hui de rétablir les continuités pour la petite faune, mais aussi de sécuriser et d'optimiser les campagnes annuelles de comptage des individus réalisées par les associations.

PORTEUR DU PROJET

Département de la Savoie



CONTACT

Alix DUHAMEL

Direction de l'environnement
et du paysage

MONTAGE FINANCIER

Montant global de l'opération TTC
et répartition entre les partenaires
dont le montant de la subvention MEDDE

- 120 000 €
- 50 % État
- 50 % Département

CALENDRIER

- 2010
Inventaire départemental de la mortalité de batraciens sur routes départementales et priorisation des actions à mener
- Mars-décembre 2011
Études de faisabilité et candidature à l'appel à projet SNB
- 2011
Deux campagnes de sensibilisation interne des services départementaux
- Printemps 2012
Réalisation des travaux à Détrier
- Printemps 2012-2013
Réalisation des travaux à Aiguebelle
- 2013
Contrôles DREAL et évaluation des aménagements

PARTENAIRES

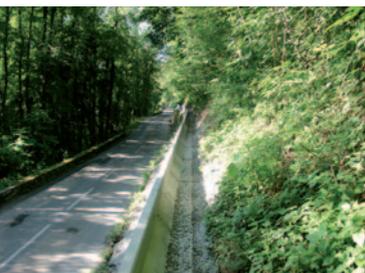
- Conservatoire d'espaces naturels CEN Savoie
- Ligue pour la protection des oiseaux - LPO Savoie
- ex-Communauté de communes de La Rochette - Val Gelon

ESPÈCES CONCERNÉES

- Sur Aiguebelle : crapaud commun
- Sur Détrier : crapaud commun, grenouille rousse et triton alpestre

TERRITOIRES CONCERNÉS

- Maurienne, commune d'Aiguebelle, lac de Charbonnière, RD73
- Combe de Savoie, commune de Détrier, lac Clair, RD925



Aiguebelle - RD73
Dispositif de guidage latéral en
sommets de mur de soutènement
(09/07/13)



Aiguebelle - RD73
Dispositif de guidage entre les deux passages
sous routes départementale et communale,
en cours d'aménagement (22/07/13)



Aiguebelle - RD73
Dispositif de guidage latéral après végétalisation
(26/11/13)



Détrier - RD925 • Une des buses existantes
avant réaménagement (03/03/11)



Détrier - RD925 • Installation de la dernière campagne de
ramassage avant aménagement (26/01/12)



Détrier - RD925 • Dispositif de guidage latéral et
rétablissement d'un accès agricole (22/01/13)

Le projet dans son environnement naturel et institutionnel

Les enjeux en termes de continuités écologiques du projet

En partenariat avec la LPO Savoie, le Département de la Savoie a conduit en 2010 une vaste campagne de recensement des principaux sites de reproduction de batraciens impactés par le réseau routier départemental.

Cette démarche a permis d'identifier deux des principaux sites de mortalité, lauréats le 8 février 2012 de l'appel à projet « Rétablissement des continuités

écologiques sur des infrastructures existantes », au titre de la Stratégie nationale pour la biodiversité.

Lien et articulation avec le SRCE, notamment son plan d'action stratégique, ou d'autres documents de planification

Le projet présenté ici s'inscrit pleinement dans la politique départementale en faveur de la biodiversité.

En effet, dès 2008, et par anticipation sur les lois Grenelle, le Département de la

Savoie a initié sa politique en faveur des trames vertes et bleues, dont les principes ont été institués par délibération du 8 juin 2009.

Ainsi, il a contribué à alimenter le futur SRCE par la finalisation en 2013 d'une cartographie départementale des corridors biologiques, en partenariat avec le CEN Savoie. Il a également pris la maîtrise d'ouvrage de deux passages inférieurs pour la grande et la moyenne faune dans le cadre du contrat de corridor régional Bauges-Chartreuse-Belledonne.

Les éléments à retenir (transfert d'expérience)

Aspect innovant du dispositif (techniques, méthodes, démarches) ; caractère exportable du dispositif pour d'autres projets

Sur le site de Détrier, l'opération a consisté à remettre en état de fonctionnement des buses existantes mais déconnectées, sans intervention directe sur la chaussée afin de limiter les perturbations du trafic automobile dense supporté par cet itinéraire.

Ont ainsi été aménagées : une ligne de guidage vers les buses, une remise à niveau des entrées de buses et la création de puits de lumière sur les buses existantes. Ces adaptations ont effectivement permis de maintenir l'attractivité du dispositif, pour partie en compensant le manque de lumière lié au linéaire important de traversée, mais aussi en créant un apport d'air et donc une meilleure circulation dans la conduite.

Méthode de suivi ou d'évaluation du projet

- Campagnes annuelles de contrôle visuel et comptage par les associations.
- Aucun écrasement recensé lors de la saison 2014 sur les secteurs aménagés.

Les suites du projet

- Réflexion en cours sur d'autres sites.
- Mise en ligne de la cartographie départementale des corridors fin 2014.

Facteurs de réussites

- Collaboration avec les associations et les collectivités locales.
- Sensibilisation interne des services départementaux.
- Travail préalable de recherche documentaire et appui sur l'expertise biologique du CEN Savoie.

Difficultés rencontrées

DETRIER

- Rétablissement d'un itinéraire piéton en berge du lac Clair par une passerelle en bois.

AIGUEBELLE

- Création d'une traversée supplémentaire pour rétablir la continuité interrompue par une route communale située entre la route départementale et le lac.
- Définition de mesures de sécurité pour travaux en hauteur en phase chantier, liées à la forte dénivelée du site.
- Recalage fin des passages sous chaussée pour éviter les réseaux existants.
- Adaptation de l'action des services gestionnaires pour le nettoyage des dispositifs latéraux de guidage, notamment en sommet d'un mur de soutènement de 3 mètres.